MINISTÈRE

Bruxelles, le 5 février 1833.

DE LA GUERRE.

Nº 4215.

4ma DIVISION.

ADMINISTRATION.

Monsieux le Ministre,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le tableau d'imputations des dépenses demon Département sur l'exercice 1831, au 30 novembre 1832, que vous m'avez demandé par votre dépêche du 23 janvier dernier, n° 5958, Trésorerie. Ce tableau est divisé par chapitres, conformément au projet de Budget qui fut proposé au Congrès, et qui a servi de base pour la nomenclature des chapitres d'après lesquels ont été passées toutes les écritures.

Vous verrez, Monsieur le Ministre, que les écritures de mon Département concordent parfaitement avec celles de la Trésorerie, et que ces dépenses se montent, d'après le tableau susmentionné, à f. 34,766,798-64, chiffre indiqué dans votre dépêche susdite.

Je vous ferai observer que j'ai indiqué les sommes rentrées au Trésor par suite de décomptes et ventes, me proposant de demander à la Législature d'en autoriser le transfert au crédit du Budget de 1831, parce que s'il en était autrement, la somme demandée pour solder les créances de cet exercice serait insuffisante, ayant considéré comme reportées au crédit susmentionné les sommes dont il s'agit.

Le Ministre-Directeur de la Guerre,

BARON ÉVAIN.

## MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Situation du Budget des Dépenses de l'exercice 1831, au 30 novembre 1832.

Zina Com								
CHAPITRES.	ARTICLES.	INDICATION DES DÉPENSES.	MONTANT DES DÉPENSES au 30 novembro 1832		A DÍDUIRE Les sommes ren- trées au Trésor par suite de dé- comples, etc.		RESTE dépense réelle.	
1	'n	Dépenses d'adm. " générale du Ministère.	161,140	94	1,713	58	159,427	36
2	"	État-major-général et intendance	348,850		1	»	348,850	
3	<b>))</b>	État-major des places	105,039		į.	<b>&gt;</b> >	105,039	
4	))	État-major et corps d'artil.º et du train.	2,241,006	13 5	, ,	<b>)</b> )	2,241,006	
5	))	Id. du génie et sapeurs-mineurs	402,925	34	66	13	402,859	
6	1	Infanterie régulière	12,398,215	50 <sup>5</sup>	150	57	12,398,064	
6	2	Infanterie volontaire et corps francs.	1,394,667	73	14,254		1,380,413	
7	,,	Cavalerie, gendarmerie et haras	4,023,016	25	1,383		1 ' '	
8	>>	École militaire	n	1)	, n	33	»	33
9	'n	Frais de route et de séjour	75,850	33 5	»	<b>)</b> )	75,850	335
10	33	Dépenses générales du service de santé.	598,051	66	10,027	105	588,024	55 <sup>5</sup>
11	D	Feu et lumière des corps-de-gardes	94,024	39	9	83	94,014	76
12	"	Remonte achat de chevaux	1,552,202	60 5	8,017	565	1 '	
13	<b>)</b> †	Transports, parcs et convois militaires.	381,169	99 5	1,447	59	379,722	405
14	<b>)</b>	Achat d'armes	2,514,953	195	15,922	85	2,499,030	345
15	<b>»</b>	Matériel de l'artillerie	960,383		»	1)	960,583	
16	n	Matériel du génie	1,315,841	67 5	8,861	77	1,306,979	90 5
17	<b>3</b> }	Dépenses imprévues de l'artillerie et du génie	54,824	38 5	, D	33	54,824	
18	1>	Vivres de campagne, fourrages en na-						
		ture et dépenses imprévues	3,016,560	30	8,625		3,007,934	
19	) <del>)</del>	Entretien des prisonniers de guerre.	96,371	)}	629	52	95,741	48
20	>>	Magasin d'habillement pour les volon- taires et corps francs, et campement.	1,210,225	58	n	<b>»</b>	1,210,225	58
21	))	Buffléterie de la garde civique, traite- ment et solde de celle mobilisée.	1,821,276	88	52,678	<b>20</b> 5	1,768,598	<b>67</b> <sup>5</sup>
		Totaux	34,766,798	64	123,788	18	34,643,010	46 <sup>5</sup>

Bruxelles, le 5 février 1833.

Le Ministre-Directeur de la Guerre,

MINISTÈRE DE LA JUSTICE. Bruxolles, le 1ª février 1833.

Sme DIVISION.

-100 Ed 160.

indicateur particulier, nº 105.

One Summer.

Monsieur le Ministre,

Conformément à votre lettre du 23 dernier, Trésorerie générale, n° 5958, et pour vous mettre à même de satisfaire au désir exprimé par la Chambre des Représentans d'avoir un compte détaillé des dépenses pour l'exercice 1831, j'ai l'honneur de vous transmettre le tableau indiquant les divers crédits alloués pour ladite année à mon Ministère, avec les imputations par catégorie de dépenses faites du 1er janvier au 31 décembre 1831, et du 1er janvier au 30 novembre 1832.

Pour le Ministre de la Justice :

Le Secrétaire-Général,

J. VINCHENT.

## MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

TABLEAU indiquant les divers crédits alloués au Ministère de la Justice, et les imputations par catégorie de dépenses faites depuis le 1<sup>ex</sup> janvier 1831 jusqu'au 30 novembre 1832.

CRÉDITS	ALLOU	É S.		= TOTAX	ıx.	Observations
LOIS ET DÉCRETS QUI ACCORDI			Ooservations			
Par décret du Congrès National du 13	•		553 <b>,</b> 000	»		
Id. id. du 20	»					
Loi du 14 novembre 1831,	12					
Id. du 19 juillet 1832			35,000	»		
Total c	5 1,000,31	25	es er dle ès			
рÉР	ENSES.					La différence qui peut exister, aux époques fixées ci-contre, entre les chiffres des Ministères de la Justice et des Finances, résulte de ce que ce dernier n'a fait figurer dans son compite que les sommes ordonnancées par lui, tandis que le Ministère de la Justice a considéré comme imputées les demandes de paiement aussitét après leur émission, et avant qu'elles ne fussent définitivement visées et ordonnancées.
	IMPUT	ATIONS	TOTAL	<del></del>		entre les erraier n' que le l ement at
NATURE DES DÉPENSES.	DU 1er JANVIER	DU 1er JANVIER	Par			ntre, ce de tandis de pai
·	au 31 picembre 1831.	au 30 Novembre 1832.	ARTICLE.			iées ci-co le ce que par lui, mandes
HAPITRE I.—Administration centrale.						La différence qui peut exister, aux époques fixées ci-ce Ministères de la Justice et des Finances, résulte de ce qui dans son compite que les sommes ordonnancées par lui, la Justice a considéré comme imputées les demandes leur émission, et avant qu'elles ne fussent définitivement
RT. 1. Personnel	21,392 42	»	21,392 42			ax épo ces, a rdonn utées ussen
— 2. Matériel	3,224 86	1,072 47	4,297 33			er, al Finau Finau mes o e imp
CHAPITRE II. — Ordre judiciaire.					•	t exist it des s som comm
RT. 1. Personnel.	654,773 07	333 69	655,106 76			ii peu stice e que le déré (
— 2. Matériel	958 18	3,569 30	4,527 48			ice grand la Junpite o
J. Fresidence des Assises  4. Frais d'instruction payés par	8,930 25	2,976 75	11,907 »			ifféren res de n coi ice a ission
ordre du Ministre	25,482 51	60,027 412	85,509 92	<u>I</u>		La di inistèn ns so Justi ar ém
Frais d'instruction avancés par l'enregistrement	72,200 04	59,317 19	131,517 <b>2</b> 3			M da
6. Pensions	409 531	6,353 80	6,763 33	1		
CHAPITRE III.	- <b>2</b>	,	,			
rr. unique. Justice militaire	49,974 661	1,565 61	51,540 27	1/2		
CHAPITRE IV.						
nt. unique. Bulletin Officiel	13,717 39	1,602 55	15,319 94			
Total de la dépense	851,062 92	136,818 77½	987,881 69	987,881	694	
T	édant du crée	lit alloné		12,149	REI	

Bruxelles, le 1er février 1833.

Le Ministre de la Justice,

MINISTÈRE

Bruxelles, le 2 février 1833.

DES

AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

Nº 69.

## Mousieux le Ministre,

Par suite de votre lettre en date du 23 janvier dernier, Trésorerie, n° 5958, j'ai l'honneur de vous transmettre cijoint un état des imputations faites jusqu'au 30 novembre 1832 sur les crédits alloués au Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1831.

Le Ministre des Affaires Étrangères,

GOBLET.

ETAT des imputations faites jusqu'au 30 novembre 1832 sur les

CHAPITRES.	ARTICLES.	LIBELLÉ DES ARTICLES.	MONTANT  DES ALLOCATIONS  PAR ARTICLE.	SOMMES ORDONNANCÉES EN 1831.
<b>T</b> or	1.	Personnel de l'administration centrale	34,000 -	30,097 26
	2.	Matériel	10,281 »	5,051 24
11	unique.	Traitemens des agens du service extérieur .	43,000 n	31,125 36
		Frais de voyage des agens du service extérieur	, ,,	5,990 064
Ш	unique.	et	30,000 "	
	-	Frais de courriers	)	15,602 53
IV	unique.	Frais à rembourser aux agens du service extérieur	7,500 n	3,287 34
v	unique.	Missions extraordin <sup>tes</sup> et dépenses imprévues.	60,000 »	51,756 04
		Тотаих	184,781 »	142,909 83½



## crédits alloués au Département des Affaires Étrangères, pour l'exercice 1831.

SOMMES ORDONNANCÉES depuis le let janvier jusqu'au 30 novembre 1832.	TOTAL  DES SOMMES ORDONNANCÉES jusqu'au 30 novembre 1832.	RESTANT disponibl <b>e</b> .	Ohservations.			
2,333 18	32,430 44	1,569 56	On a porté au présent état la totalité des sommes reçues par anticipation et à la charge d'en rendre compte, attendu qu'elles sont restées comprises en entier dans le débit donné			
3,922 551	8,973 79½	$1,307 \ 20\frac{1}{2}$	par la Trésororie Générale au Département des Affaires Étrangères. Néanmoins, il est à remarquer que sur ces			
10,199 97	41,325 33	1,674 67	avances il a été restitué au Trésor fl. 15,926 48 129 et que cette			
2,284 82½			somme fait partie des sl. 55,782 02 172 qui sigurent ici comme formant le montant des dépenses du chap. V. Il résulte de là			
1,786 65½	25,664 07½	4,335 921	que les frais des missions extraordinaires et les dépenses im- prévues ne se montent récliement qu'à fl. 39,855 54, et qu'ainsi le total des dépenses ordonnancées jusqu'au 30 novembre 1832, au lieu de s'élever à fl. 169,886 17 172 n'est en effet que de fl. 153,959 69.			
2,423 17	5,710 51	1,789 49				
4,025 98½	55,782 02½	$4,217 97\frac{1}{2}$				
26,976 34	169,886 171	14,894 821				